

**RELEVÉ DE DÉCISION
BUREAU EXECUTIF
16 JUILLET 2015**

Présents : JP CHAMPION – JC MERIC – D TINCELIN – H BACCHINI – JP CHURET – C FOURICHON- C FONTAINE – E MARLIOT – JP LOSTIS – JL DENECHAU – B BONNEAU – J CATHELINÉAU – B DAVID – M BOUVET – H GIRAUD – S LASSEAUX – J MARAJO – F TIFFON TERRADE

Décisions	Commentaires
1	VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES
1.1	<u>Approbation des relevés de décision des bureaux exécutifs des 11 et 25 juin 2015</u>
<u>Décision 1</u>	Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité les relevés de décision des BE des 11 et 25 juin 2015 Publié électroniquement le 23 juillet 2015 sur le site Internet de la FFVoile
1.2	<u>Résultat du vote électronique relatif à la Note synthétique du Projet Européen</u>
<u>Décision 2</u>	Le BE valide le relevé de décision relatif au vote électronique relatif à la Note synthétique du projet Européen (Annexe 1 du présent relevé).
1.3	<u>Point sur les licences au 15 juillet 2015</u>
<u>Information</u>	Le BE prend connaissance des variations par rapport à l'année 2014 (au 15/06) des licences clubs : -0.1 % sur les licences clubs jeunes (- 11 licences) et +0.1 % sur les licences clubs adultes (+ 63 licences)
1.4	<u>Confirmation de la liste des membres du Jury d'Appel</u>
<u>Information</u>	Le Conseil d'Administration, lors de sa dernière séance, a validé la pré-liste des membres du Jury d'Appel. Le Président de la FFVoile a désigné les membres suivants à partir de cette pré-liste (les membres ont été informés par courrier) : Christian PEYRAS (Président)

	<p>Bernard BONNEAU (Membre de droit et chairman du Racing Rules Committee de l'ISAF) François CATHERINE Patrick CHAPELLE Bernadette DELBART Yves LEGLISE Annie MEYRAN François SALIN</p>
2	VOILE LEGERE
2.1	<u>Point sur le Championnat de France Minimes</u>
Information	Le Bureau Exécutif prend connaissance du point fait en séance par le département Voile Légère sur le Championnat de France Minimes
3	VOILE LEGERE / HABITABLE
3.1	<u>Information Red Bull Foiling Generation</u>
Information	<p>L'opération de sélection/détection mise en place par Red Bull Internationale, organisée en France par Red Bull France et soutenue par la FFVoile, a réuni 92 candidatures éligibles (167 coureurs).</p> <ul style="list-style-type: none"> • 75 candidatures en équipages : <ul style="list-style-type: none"> ○ 6 équipages féminins ○ 57 équipages masculins ○ 12 équipages mixtes • 17 candidatures solitaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ 15 garçons ○ 2 filles
4	HABITABLE
4.1	<u>Délégué Fédéral Championnat du Monde Micro</u>
Décision 3	<p>Le Championnat du Monde de la Classe Micro (Classe Internationale reconnue par l'Isaf), aussi appelée Micro Cup, se déroulera à Brest du 7 au 14 août prochain, organisé par la Société des Régates de Brest. .</p> <p>Sur proposition du département Habitable, le Bureau Exécutif désigne Jean Malassis-Séris comme délégué fédéral pendant le Championnat du Monde de la classe Micro du 7 au 14 août 2015 à Brest.</p>

<p>4.2 Décision 4</p>	<p><u>Ligue Nationale des clubs FFVoile :</u> Suite aux présentations effectuées au Bureau Exécutif, au Conseil des Ligues et au Conseil d'administration, le Bureau Exécutif décide de s'engager dans la création de la Ligue Nationale de Voile et réunira un panel de Club pour affiner le concept. Au vu de l'accueil reçu par ce projet, il faudra engager le travail sur la réalisation du cahier des charges avec le calendrier prévisionnel 2017.</p>																																																							
<p>4.3 Information</p>	<p><u>Information sur le Championnat de France Espoir Solitaire Equipage – Flotte Collective Habitable :</u></p> <p>Dans le cadre des sélections au Championnat de France Espoirs Flotte Collective Habitable (22-28 août / Martigues), le Département Habitable a finalisé la sélection des équipages :</p> <p>Détail des demandes des ligues, des places attribuées et des sélections :</p> <table border="1" data-bbox="405 983 1315 1543"> <thead> <tr> <th>Ligue</th> <th>Nombre de places demandées</th> <th>Nombre de places accordées</th> <th>Nombre de places Confirmées et demandes d'invitation</th> <th>Sélections au 16 juillet 2015 et liste d'attente</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nord - Pas de Calais</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Haute-Normandie</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Basse-Normandie</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Bretagne</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>4+2</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Pays de La Loire</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Poitou Charentes</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Languedoc Roussillon</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Provence Alpes Côte d'Azur</td> <td>6</td> <td>5</td> <td>5+1</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Ile de France</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>23</td> <td>22</td> <td>21 + 3</td> <td>24</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les ligues DOM-TOM n'utilisent pas les places qui leurs sont réservées. On constate un resserrement des ligues investies sur ce championnat : 9 cette années, alors que 11 ligues étaient représentées en 2014, 12 en 2013.</p> <p>L'objectif de réunir 24 équipages, est donc atteint grâce aux demandes d'invitations de la Ligue PACA et Bretagne.</p> <p>5 DIRECTION TECHNIQUE</p> <p>5.1 <u>Pour information, point sur les critères séries d'accès 2016 :</u></p>	Ligue	Nombre de places demandées	Nombre de places accordées	Nombre de places Confirmées et demandes d'invitation	Sélections au 16 juillet 2015 et liste d'attente	Nord - Pas de Calais	1	1	1	1	Haute-Normandie	3	3	2	2	Basse-Normandie	1	1	1	1	Bretagne	4	4	4+2	6	Pays de La Loire	3	3	3	3	Poitou Charentes	2	2	2	2	Languedoc Roussillon	2	2	2	2	Provence Alpes Côte d'Azur	6	5	5+1	6	Ile de France	1	1	1	1	TOTAL	23	22	21 + 3	24
Ligue	Nombre de places demandées	Nombre de places accordées	Nombre de places Confirmées et demandes d'invitation	Sélections au 16 juillet 2015 et liste d'attente																																																				
Nord - Pas de Calais	1	1	1	1																																																				
Haute-Normandie	3	3	2	2																																																				
Basse-Normandie	1	1	1	1																																																				
Bretagne	4	4	4+2	6																																																				
Pays de La Loire	3	3	3	3																																																				
Poitou Charentes	2	2	2	2																																																				
Languedoc Roussillon	2	2	2	2																																																				
Provence Alpes Côte d'Azur	6	5	5+1	6																																																				
Ile de France	1	1	1	1																																																				
TOTAL	23	22	21 + 3	24																																																				

<p>Information</p> <p>6</p> <p>6.1</p>	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance des critères d'accès de sélection sur liste Haut Niveau et Espoirs 2016 en Voile Légère – Série d'Accès.</p> <p>HAUT NIVEAU</p> <p><u>Prévision (budgétaire) de participation au Mondial ISAF Jeune en décembre 2015 en Malaisie :</u></p>
<p>Information</p> <p>6.2</p>	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance de la prévision budgétaire pour la participation de la FFVoile au Mondial ISAF Jeune en décembre prochain en Malaisie. Il est possible, vu l'éloignement et le nombre de sélectionnés potentiels sur la totalité des séries, qu'il y ait une difficulté budgétaire par rapport au budget prévisionnel.</p> <p><u>Position de la FFVoile sur le choix du catamaran Jeune à l'ISAF en novembre 2015 :</u></p>
<p>Information</p> <p>7</p> <p>7.1</p>	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance des discussions au sein des commissions ISAF concernant le choix du catamaran Jeune à l'ISAF en novembre 2015. La FFVoile maintiendra son soutien au SL 16.</p> <p>RSO</p> <p><u>Précision concernant l'article 4.24 – Ligne de récupération</u></p>
<p>Décision 5</p> <p>7.2</p>	<p>Le Bureau Exécutif adopte les précisions apportées en séance concernant l'article 4.24- Ligne de récupération (modifie 38 M par 4 fois la longueur du bateau).</p> <p><u>Propositions de soumissions au Special Regulations sub committee de l'ISAF</u></p>
<p>Décision 6</p>	<p>Le BE adopte les soumissions OSR 4.24 c/ (Heaving line/life Sling), OSR 6.05 (Médical training), OSR 4.06 (Anchors) et OSR 4.23 (Pyrotechnic and light Signals) à présenter par la FFVoile lors du Special Régulations Subcommittee de l'ISAF</p>

8	RELATIONS INTERNATIONALES
8.1	<p><u>Epreuves internationales</u></p> <p>Le Bureau Exécutif valide les épreuves internationales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le championnat d'Europe Moth à foil à Carcans Maubuisson par le CV Bordeaux du 18/06/2016 au 26/06/2016 sous réserve que la Class applique les règles techniques et de sécurité des supports « à foils » de la FFVoile.

Réunions institutionnelles/BE 2012/2016 – BE du 16/07/2015

RELEVÉ DE DECISIONS VOTE ELECTRONIQUE

1-2 VF

Information :

Par vote électronique en date du 2 juillet 2015, le Bureau Exécutif a entériné la soumission relative au projet de note synthétique présentant la nouvelle opportunité qui s'offre à la FFVoile au sujet du Projet Européen « WATER SPORT & OUTDOOR ACTIVITIES WAYS (W.O.W) ».

Résultats :

- 7 oui
- 2 non votants

Participation de la FFVoile au projet européen WATER SPORT & OUTDOOR ACTIVITIES WAYS (W.O.W)

Contexte

La Commission Européenne a lancé au printemps un nouvel appel à projets, dans le cadre du programme COSME (même programme que pour le cluster européen) afin de développer une croissance compétitive et durable dans le secteur du tourisme

Dans cet appel à projets, il y a un volet qui concerne la diversification des offres et produits touristiques au niveau transnational avec **une partie des financements qui sera consacrée au tourisme sportif/de bien-être**. Il s'agit de développer des activités pour promouvoir l'attractivité des territoires et les ressources naturelles via le sport.

Présentation du projet

La FFVoile a été contactée par un cabinet spécialisé sur le montage de projets européens dans le cadre d'un dépôt de dossier consacré aux sports nautiques et aux activités de plein-air.

L'objectif est de **créer un produit touristique durable et transnational en lien avec les sports nautiques dans les territoires ruraux et montagneux en s'appuyant sur la valorisation du bien-être que peuvent procurer ces activités de pleine nature**.

Concrètement ce projet vise à utiliser le potentiel des rivières et des lacs pour mettre en place une nouvelle offre touristique et développer **un itinéraire/parcours regroupant plusieurs sites dans des territoires ruraux et/ou montagneux en Europe. Le dénominateur commun de ces sites est d'accueillir des sports nautiques**.

Dans le projet, il y a également tout un volet virtuel avec la volonté de profiter des financements européens pour créer une plateforme valorisant différentes destinations nautiques.

Le coût total du projet est estimé à **314.835€** dont 75% de financement européen.

Etendue du partenariat

Ce projet regroupe 11 partenaires de 8 pays européens différents (Italie, Espagne, Slovénie, Croatie, Malte, Bulgarie, Finlande et France). Il est porté par la ville italienne de Terni (Umbria) qui s'est largement spécialisée dans l'obtention de financements européens pour développer son territoire.

Il comporte plusieurs agences de voyage, la Chambre de Commerce, de l'Industrie et de la Navigation de Malaga, une société spécialisée dans l'organisation d'événements sportifs de pleine-nature, un groupement européen de coopération territoriale, une université et deux agences de développement touristique local.

Pourquoi la FFVoile ?

Le cabinet qui a monté le projet européen a sollicité la FFVoile car il recherchait **un acteur sportif majeur investi dans le domaine touristique** pour finaliser le dossier.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

L'inclusion d'une association/organisation/fédération sportive dans le partenariat était une condition pour déposer le projet et la FFVoile. En raison de son engagement dans les milieux nautiques et touristiques, la fédération a été ciblée par les partenaires du projet qui l'ont contactée avant de le proposer à d'autres fédérations et acteurs sportifs.

En donnant une réponse positive à cette sollicitation, la FFVoile montre qu'elle est intéressée pour participer au développement de ce parcours touristique basé sur les sports nautiques, si le projet est sélectionné par les institutions européennes.

Intérêts de ce projet pour la fédération

- **Intérêt financier** : La participation de la FFVoile à ce projet permettrait de **récolter 16 450€ de financements européens** en contrepartie d'un apport propre de 5500€ (via la valorisation de nos ressources humaines et de l'existant donc sans apport en cash) pour mettre en place le produit touristique transnational.
- **Intérêt stratégique en interne vis-à-vis des clubs** : La participation de la FFVoile à ce projet permettrait de **proposer à certains clubs affiliés**, qui agissent au niveau rural et/ou montagneux, **d'intégrer l'itinéraire européen afin de valoriser leurs offres touristiques** et d'attirer de nombreux nouveaux pratiquants sur leur plan d'eau.
En outre, la mise en place d'une plateforme virtuelle pour communiquer sur les produits touristiques durables pourrait être un **outil pour communiquer sur certaines offres FFVoile.**
- **Intérêt stratégique en externe** : En cas de sélection du dossier, la FFVoile sera l'interlocuteur français et **renforcera son positionnement au niveau national et européen comme acteur touristique majeur et comme promoteur de nouvelles offres innovantes et durables.** Ce projet serait une première action concrétisant l'engagement de la FFVoile en faveur du Tourisme Bleu.

Calendrier :

1° Dépôt du dossier : Fin Juin 2015

2° Date de réponse pour la sélection des projets : Novembre 2015

3° Réalisation du projet en cas de sélection : Février 2016 – Juillet 2017

Contact (pour plus d'informations) :

Charly FIEVRE : charly.fievre@ffvoile.fr ; 01-40-60-37-54